



Assistant de vie dépendance

Titre professionnel – RNCP37780

Type d'action :

Action de formation

**Organisme certificateur : Certification & Compétences (IPERIA) – Arrêté du 11/03/2005
– Fin d'enregistrement 19 juillet 2026**

Objectifs :

Acquérir une certification professionnelle de niveau 3, reconnue dans le secteur de l'aide à domicile, s'exerçant au domicile privé et s'inscrivant dans la famille des métiers de l'emploi familial auprès de particulier employeur.

L'Assistant de Vie Dépendance accompagne les particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap dans leurs vies quotidiennes afin de contribuer à leur maintien à domicile.

En toute autonomie, il gère son activité professionnelle, de la relation avec les particuliers employeurs jusqu'à la sécurisation de ses différents lieux de travail : les domiciles des particuliers employeurs.

Il accompagne chaque particulier employeur en proposant un projet et un accompagnement personnalisé à travers les actes de la vie quotidienne : les actes d'hygiène corporelle, l'habillage, le déshabillage, les déplacements à l'intérieur comme à l'extérieur du domicile.

L'entretien du cadre de vie et du linge, ainsi que l'aide au repas favorisera également le maintien à domicile.

Pour finir, l'assistant de vie dépendance s'inscrit comme un maillon fondamental dans le maintien du lien social du particulier employeur en l'accompagnant dans ses choix d'activités sociales, culturelles et de loisirs.

Durée et modalité de la formation :

399 heures en centre / 57 jours

105 heures en entreprise / 15 jours

Formation présentielle et distancielle

Possibilité d'une formation par bloc de compétences :

RNCP37780BC01 – Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

RNCP37780BC02 – Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

RNCP37780BC03 – Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables



Assistant de vie dépendance

Titre professionnel – RNCP37780

RNCP37780BC04 – Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

RNCP37780BC05 – Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

RNCP37780BC06 – Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

RNCP37780BC07 – Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Public :

Tous publics

Prérequis :

*Minimum niveau EG équivalent 3e

*Motivation et projet professionnel validés par le référent.

* Sens de la qualité de service

Pédagogie et évaluation :

Toutes nos formations sont suivies d'évaluations régulières des acquis en cours de la formation à l'ensemble des stagiaires via des QCM, mises en situation.

Moyens d'évaluations :

Evaluation en cours de formation (ECF)

Moyens pédagogiques :

Intervenants et formateurs spécialisés.

Mise en situation.

Etude de cas.

Plateau technique.

En amont de la formation :

Test de positionnement :



E-testing

Entretien

En cours de formation :

évaluation d'acquisition des compétences

Quiz

Entretien

Auto évaluation

évaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

Evaluation finale :

Soutenance devant un jury professionnel

Evaluation de la satisfaction

Modalités pédagogiques :

La pédagogie de la découverte

La pédagogie de projet

La pédagogie coopérative

La pédagogie de résolution de problème

La pédagogie par objectifs

Apports théoriques et pratiques (démonstrations, mise en situation et chantiers école)

Déroulé l'examen final :

La validation du titre à finalité professionnelle Assistant de vie dépendance se fait par l'obtention des 7 blocs de compétences et la validation des compétences sociales et transversales en jury de certification. Ce jury de certification s'effectue lors d'un entretien qui mesure la maîtrise coordonnée des compétences sociales et transversales des blocs de compétences. Le jury de certification procède à un questionnement sur un dossier complété durant le parcours de formation et de stage du candidat. Ce dossier professionnel amène les candidats à s'interroger sur leur pratique professionnelle en lien avec des situations vécues.



Assistant de vie dépendance

Titre professionnel – RNCP37780

L'épreuve dure 1 heure au total. Il y a 30 minutes d'entretien oral et 30 minutes de lecture de dossier, de délibération et de temps d'annonce des résultats au candidat. Ces résultats sont annoncés après délibération. Le jury est organisé par IPERIA dans les 5 semaines maximum après l'obtention de l'ensemble des blocs de compétences du titre.

Pendant l'entretien, le candidat doit démontrer les 3 compétences sociales et transversales suivantes pour valider l'épreuve :

L'autonomie : Le candidat fait preuve d'autonomie pour être moteur dans sa pratique dans toutes les activités de son métier. Il organise également son intervention en toute autonomie après réception des consignes dans une gestion optimale de son temps. Enfin, il prend des initiatives et des décisions, dans le cadre des limites professionnelles et des consignes du particulier employeur, en ayant conscience de ses responsabilités.

L'adaptation : Le candidat s'adapte à la situation, à la personne accompagnée et à ses proches. Il identifie et analyse les situations nouvelles afin d'adapter son comportement et ses pratiques. Enfin, il anticipe et fait preuve de souplesse.

La capacité relationnelle : Le candidat fait preuve d'ouverture d'esprit en étant dans le non-jugement et en adoptant la bonne distance. Il respecte les règles éthiques et déontologiques du secteur, c'est-à-dire le respect de la personne accompagnée dans sa globalité : respect de la vie privée, de l'intégrité, de l'intimité, de la confidentialité... Il adopte une démarche de bientraitance qui doit être au cœur de l'accompagnement.

Programme :

Bloc 1.02 :

Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs, 56 heures :

- *Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs – 21h
- *Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser – 14h
- *Droits et devoirs dans l'exercice de son métier – 21h

Bloc 2.02 :

Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur, 42 heures :

- *Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel – 21h
- *Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention – 21h

Bloc 3.02 :



Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables, 42 heures :

*Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables – 21h

*Entretien du linge et pratiques écoresponsables – 21h

Bloc .02 :

Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap, 56 heures :

*Projet et accompagnement personnalisé : cadre, méthode et principes – 21h

*Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et les situations de handicap pour ajuster son accompagnement – 21h

*Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance – 14h

Bloc 5.02 :

Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap, 49 heures :

*Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort – 21h

*Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance – 28h

Bloc 6.02 :

Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap, 35 heures :

*Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social – 21h

*Animer les activités sociales et de loisirs – 14h

Bloc 7.02 :

Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap, 42 heures :

*Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien – 21h

*Elaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise des repas – 21h

Pack d'accompagnement :

SST : Sauveteur Secouriste Du Travail – 14 h

Accueil, Bilans, Préparation aux évaluations et jury – 56 h

Formation en Situation de Travail – 105 h



Assistant de vie dépendance

Titre professionnel – RNCP37780

Intervenants :

Equipe de formateurs pédagogiques compétent et qualifiés en service à la personne. Les coordonnées des interlocuteurs et le CV du formateur sont fournis au début du parcours.

Indicateurs de résultats, validation et passerelles :

Obtention du titre Assistant de vie aux familles avec possibilité de validation d'un ou de plusieurs blocs de compétences ou du TP complet

Obtention d'un ou plusieurs blocs de compétences :

RNCP37780BC01 : Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

RNCP37780BC02 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

RNCP37780BC03 : Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables

RNCP37780BC04 : Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

RNCP37780BC05 : Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

RNCP37780BC06 : Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

RNCP37780BC07 : Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Remise d'attestation de suivi de formation

Durée de vie : Titre à vie Niveau 3 (Equivalent CAP/BEP) – Blocs 5 ans

Nombre d'apprenants formés en 2023 (Obtention d'un ou plusieurs blocs de compétences) : 12

Taux de réussite 2023 - Apprenants ayant obtenu tous les blocs : 83.33 %

Taux de réussite 2023 – Apprenants ayant obtenu au moins 1 bloc : 33.33 %

Taux de satisfaction : 8.15/10 (Moyenne des évaluations à chaud et à froid)

Passerelle :

A l'issue de la formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de



Assistant de vie dépendance

Titre professionnel – RNCP37780

qualification supérieur ou transverse dans le secteur.

L'Assistant De Vie Dépendance peut être une passerelle vers différents concours : le Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (DEAES)

Equivalence :

-Correspondance partielle Bloc RNCP34691BC01 – Assistant maternel / Garde d'enfants – Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs

-Correspondance partielle Bloc RNCP34691BC02 – Assistant maternel / Garde d'enfants – Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

-Correspondance partielle Bloc RNCP34691BC03 – Assistant maternel / Garde d'enfants – Prévention et sécurité au domicile

-Correspondance partielle Bloc RNCP34691BC04 – Assistant maternel / Garde d'enfants – Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables

-Correspondance partielle Bloc RNCP34692BC01 – Employé familial – Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs

-Correspondance partielle Bloc RNCP34692BC02 – Employé familial – Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

-Correspondance partielle Bloc RNCP34692BC03 – Employé familial – Prévention et sécurité au domicile

-Correspondance partielle Bloc RNCP34691BC04 – Employé familial – Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables

Pour l'apprentissage (données inserjeunes 2021-2022)

-/10 sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié)

- % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)

- % d'interruption de contrat (dont renouvellement)

Les effectifs pour cette formation ne sont pas suffisants pour produire des statistiques.



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

Assistant de vie dépendance

Titre professionnel – RNCP37780

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Pour plus de précisions, veuillez nous contacter.

Débouchés :

Secteurs d'activités :

L'assistant De Vie Dépendance exerce principalement au domicile des particuliers employeurs (domicile privé, foyer-logements, résidence-services.....). Il peut exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, l'employeur pouvant ou non être accompagné par une structure mandataire.

Type d'emplois accessibles :

Assistant de vie

Auxiliaire de vie

Aide aux personnes âgées

Aide à domicile

Pour aller plus loin :

Plus d'informations sur les équivalences, passerelles, consultez le site iperia.eu

Accessibilité et démarche H+ :

Locaux accessibles aux personnes handicapées.

Adaptation des parcours possible après analyse de la compensation par un référent H+ si l'apprenant en fait la demande. Mobilisation des moyens et outils de compensation en amont du parcours (handicaps visuels/auditifs/moteurs) et/ou en cours de parcours pour tous handicaps.

Le référent, ou le relais H+, vous accompagne tout au long de la formation en réalisant des entretiens (initial, suivi, fin de parcours et à 3 mois si nécessaire). Nos référents sont reconnus référents handicap par l'AGEFIPH.

Tarif :

Sur demande.

Dates :



Nous contacter

Modalités d'inscription et délai d'accès :

CFA : Recueil des besoins pour le stagiaire et recueil des besoins pour l'entreprise - Test de positionnement en amont de l'entrée en formation et entretien préalable.

Entrées-sorties continues et planning remis à l'entreprise et au salarié, une fois le dossier finalisé (minimum 2 semaines).

Prise en charge possible par votre OPCO.

AIF (Action Individuelle de Formation) : Recueil des besoins pour le stagiaire – Test de positionnement en amont de l'entrée en formation et entretien préalable

Entrées-sorties continues suivant traitement du dossier (minimum 2 semaines).

Contrat de Professionnalisation : Recueil des besoins pour le stagiaire et recueil des besoins pour l'entreprise – Test de positionnement en amont de l'entrée en formation.

Entrées-sorties continues et planning remis à l'entreprise et au salarié, une fois le dossier finalisé (minimum 48 heures).

Prise en charge possible par votre OPCO.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : Inscription du candidat sur le site de France VAE – Etude du dossier du candidat par ingénieur de parcours – Le Dossier de faisabilité est établi et envoyé à l'organisme certificateur.

Durée de l'étude du dossier variable en fonction de l'organisme certificateur.

Contacts :

Président/Vice-présidente : Yann et Séverine CHAMOURET

Notre assistante de direction : Séverine

Nos formateurs : Patrick, Christelle, Melvin, Christophe, Marie, Jennifer, Aurore, Emilie, Vanessa, Raphael.

Notre assistante administrative : Anouck



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

Assistant de vie dépendance

Titre professionnel – RNCP37780

Notre comptable : Alain

Nos référents H+ : Yann, Christelle et Christophe

Nos relais H+ : Emilie et Jennifer

Notre coordinateur et responsable des sites de Roanne, Clermont-Ferrand et Bourg-en-Bresse : Christophe

Notre responsable du site de St-Etienne : Melvin

Notre référent pédagogique/d'activité : Yann

Lieu de formation :

FIF CONSEIL ROANNE : 92 Bld Jean Baptiste CLEMENT – 42300 ROANNE

Ligne de Bus 4 (Arrêt Bled Les Côtes, en face du centre de formation) – Longer le garage Ford et l'entrée est derrière le bâtiment

Parking gratuit sur site

FIF CONSEIL ST-ETIENNE : 24 Rue Albert POYLO – 42100 ST-ETIENNE

Ligne de Bus N1 – Arrêt Rue BARRA ST ETIENNE

Ligne de TRAM T1 – Arrêt Rue BARRA ST ETIENNE

FIF CONSEIL CLERMONT-FERRAND : 40 Rue Georges BESSE – 63000 CLERMONT-FERRAND

Ligne de Bus 9 et/ou 10 (Arrêt Georges BESSE) – Proche du NOVOTEL et l'entrée est derrière le bâtiment

Parking gratuit sur site



FIF Conseil

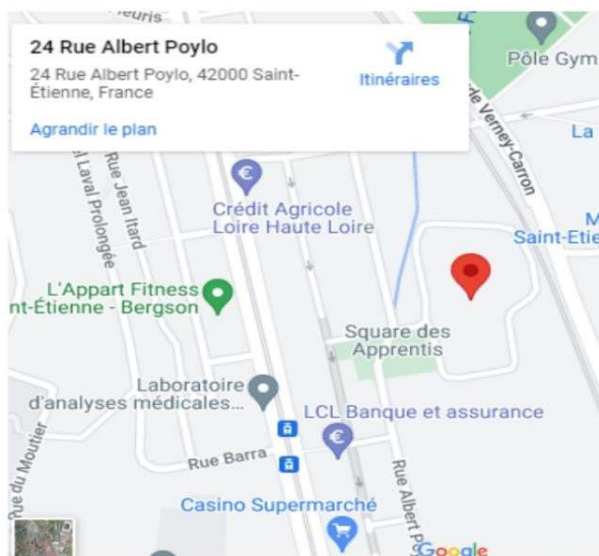
Des solutions à votre mesure

Assistant de vie dépendance

Titre professionnel – RNCP37780



SAINT ETIENNE
24 Rue Albert Poylo
42000 St Etienne



ROANNE
92, Bld Jean-Baptiste Clément
42300 Roanne



CLERMONT FERRAND
40 Rue Georges Besse
63100 Clermont-Ferrand

